

pétence et qu'ils collaborent avec les organismes bénévoles ou les gouvernements situés à d'autres paliers pour établir d'autres services.

Recommandation 66

- a) Que, sur l'initiative de la municipalité, du conseil local du bien-être ou d'un autre organisme compétent, il soit créé un comité représentatif, dont certains membres seraient nommés par la municipalité et qui se chargerait de faire un relevé des services et des commodités dont disposent actuellement les vieillards de l'endroit, et
- b) Que ce comité fasse porter son enquête non seulement sur les services de santé et de bien-être, comme les visites d'infirmières et de ménagères qui peuvent permettre à de vieilles personnes de vivre chez elles plutôt que dans des institutions, mais aussi sur les moyens et les programmes qui existent dans les domaines récréatif, intellectuel et philanthropique et qui peuvent permettre aux vieillards de demeurer des membres utiles de la société, et
- c) Qu'à l'aide des résultats de cette enquête il soit dressé un plan visant: (I) A assurer une bonne liaison et une bonne collaboration entre tous les organismes et les groupements désireux d'aider les vieillards, et (II) à étendre et à améliorer les services, les commodités et les programmes qui existent déjà, à en établir de nouveaux au besoin, et
- d) Que, pour appliquer ce plan, on s'efforce d'obtenir l'aide financière et technique requise des autorités provinciales et fédérales comme il est indiqué dans la suite des présentes recommandations.

SUITE DONNÉE

Les provinces de Terre-Neuve⁽¹⁾ et de l'Île-du-Prince-Édouard⁽²⁾ ont pris à l'échelle provinciale l'initiative en matière de programmes collectifs à cause de l'insuffisance des ressources financières des petites localités.

En 1968, Halifax (Nouvelle-Écosse)⁽³⁾ a établi un service de la planification sociale qui recommande des programmes et des services pour répondre aux besoins des personnes âgées et pour collaborer avec d'autres groupes pour fournir tout un éventail de services. En 1971, la ville d'Halifax a effectué une étude sur les problèmes des personnes âgées.

Au Québec⁽⁴⁾, la santé et les affaires sociales sont du ressort du gouvernement provincial; les municipalités ne s'occupent que de programmes de loisirs.

En Ontario⁽⁵⁾, un comité spécial s'occupant des personnes âgées a repris en 1967 les points de vue exprimés dans les recommandations du comité sénatorial. Soixante pour cent des recommandations de ce comité spécial ont été appliquées en tout ou en partie. Quant au reste, elles

sont encore à l'étude ou sont considérées comme «inapplicables en Ontario sans une collaboration renouvelée avec le gouvernement fédéral» ou tout simplement comme n'étant plus applicables.

Quant au Manitoba⁽⁶⁾, le gouvernement provincial y accepte le rôle de leader à l'échelle provinciale, et c'est seulement à Winnipeg que la municipalité joue un rôle actif grâce à son programme d'hygiène publique. Le ministère de la Santé et du Développement social a entrepris une vaste étude des besoins et ressources touchant les personnes âgées. Le premier volume a été publié en 1973⁽⁷⁾.

En Saskatchewan⁽⁸⁾, les administrations municipales encouragent de plus en plus la création de services communautaires pour personnes âgées. Le gouvernement provincial verse des subventions pour la réalisation de projets communautaires tels que les cantines mobiles, les services de renseignements et d'orientation à l'intention des personnes âgées, etc. Les comités des parcs et terrains de jeux municipaux de la plupart des provinces prennent une part active à l'établissement de programmes et d'installations destinés aux vieillards.

L'étude effectuée en 1973 sur les besoins des vieillards de l'Alberta⁽⁹⁾ recommandait que le comité consultatif de service social au niveau local à Edmonton assume un rôle de coordonnateur en tenant tous les services municipaux en liaison plus étroite avec les organismes privés.

Le Social Planning and Review Council de la Colombie-Britannique a effectué une étude complète des besoins des personnes âgées de cette province⁽¹⁰⁾. A l'heure actuelle, la Colombie-Britannique est en train de réorganiser tous ses services sociaux, et c'est pourquoi on ne dispose pas de plus de renseignements en ce moment.

De façon générale, les services et les ressources auxquels les gens âgés ont accès dépendent en grande partie des fonds municipaux disponibles, de la demande de fonds et des possibilités sur le plan local de planifier et de mettre en œuvre certains programmes. Tous les services doivent être à la charge de tous les citoyens au moyen de taxes, d'efforts et de participations bénévoles. L'aide financière fournie aux termes du Régime d'assistance publique du Canada a contribué à l'affectation de fonds par les organismes bénévoles en vue d'accélérer la marche des projets communautaires.

Dans toutes les provinces, les groupes de citoyens âgés sont fort actifs, mais ils ne sont pas soutenus par des fonds publics. Quelques organismes, dont «The Good Companions» à Ottawa, reçoivent une aide financière de la Caisse de bienfaisance et, dans ce cas, un club social local fournit les locaux.

(1) Ville de Saint-Jean (Terre-Neuve). Lettre du 15 août 1973.
 (2) Île-du-Prince-Édouard. Ministère des Services sociaux. Lettre du 24 août 1973.
 (3) Ville d'Halifax (Nouvelle-Écosse). Lettre du 23 novembre 1973.
 (4) Ville de Montréal (Québec). Lettre du 14 août 1973.
 Ville de Sherbrooke (Québec). Lettre du 2 août 1973.
 (5) Ontario. Ministère des Services sociaux et communautaires. Lettre du 28 novembre 1973.

(6) Manitoba. Ministère de la Santé et du Développement social. Lettre du 2 décembre 1973.
 (7) Manitoba. Ministère de la Santé et du Développement social. "Aging in Manitoba", vol. I, rapport préliminaire, Winnipeg, 1973.
 (8) Saskatchewan. Ministère des Services sociaux. Lettre du 21 août 1973.
 (9) Snider, Earle. "Medical Problems and the Use of Medical Services Among Senior Citizens in Alberta: A Pilot Project", Edmonton Medical Services Research Foundation de l'Alberta, 1973.
 (10) Social Planning and Review Council de la Colombie-Britannique. "A Study of Community Care for Seniors", Vancouver, 1972.